

La FEDELIMA est effective depuis le 1^{er} janvier 2013 suite à l'adoption des [statuts](#) et de la convention de rapprochement (Protocole de fusion) entre la Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz et de musiques improvisées (FSJ), le 18 décembre 2012 à FILE 7 à Magny-le-Hongre.

LA STRUCTURATION FEDERALE

1. La vie associative de la fédération

L'Assemblée générale du 21 janvier 2014 à Nantes, a permis :

- L'adoption des [propositions d'évolution et d'aménagement du Règlement Fédéral](#) (aménagements et homogénéisation des termes employés pour différencier les groupes de travail, chantiers...)
- L'adoption du rapport financier et des comptes 2013 ([Rapport Financier 2013](#) - [Budget Réalisé 2013](#) - [Compte de résultat 2013](#) - [Bilan financier 2013](#) - [Rapport du commissaire aux comptes](#))
- La validation des objectifs et moyens pour 2014 ([Perspectives d'activités 2014](#) - [Budget Prévisionnel 2014](#)).

L'Assemblée générale du 9 juillet 2014 à Castres, a permis :

- De faire un point global sur la situation de la fédération, les processus de transition engagés et la restructuration salariale, l'optimisation des articulations avec les partenaires SMA, LIVE DMA, UFISC, FAMDT, ...
- De réfléchir collectivement à la nécessité d'un temps d'échanges et de construction largement ouvert afin de mettre en perspectives les enjeux et moyens de structuration du secteur des musiques actuelles entre fédérations, réseaux régionaux, partenaires publics, organisations professionnelles.

Cette journée d'échanges et de réflexion du 23 septembre, a permis de retravailler avec nos principaux partenaires sur les valeurs, les relations, les positionnements, les enjeux, les perspectives de structuration du secteur dans sa dimension d'intérêt général.

- L'élection de Sébastien Etienne (SMAC 07 - Annonay/Viviers) à la fonction d'administrateur au Bureau Exécutif en remplacement de Janick Tilly (Penn Ar Jazz – Brest).

Le Bureau Exécutif, composé de 9 membres, est l'instance effective de gouvernance élue par les adhérents. Il travaille en liaison avec l'équipe salariée sur le fonctionnement et la mise en œuvre du processus participatif via le Comité d'Orientation.

Le Bureau exécutif s'est réuni à 10 reprises en 2014 afin de répondre à une actualité dense et aux nombreuses problématiques internes qui ont nécessité la tenue de la seconde assemblée générale de juillet 2014.

Le Comité d'Orientation piloté par le Bureau Exécutif s'est réuni deux fois, sur une journée, les 16 avril et 5 novembre 2014 afin de poser et de valider la mise en place des travaux et groupes de travail au regard de l'ossature d'activités adoptée par l'Assemblée Générale.

Les adhérents :

Au 31 décembre 2014, la FEDELIMA est composée de 146 adhérents (Cf. [liste 2014 des membres](#)).

Les membres sont à la fois des membres adhérents (de droit privé non lucratif ou Etablissements Publics Locaux et des membres associés (régies, réseaux, ...).

En 2014, après une validation par le Bureau Exécutif de ces demandes, la fédération a accueilli 7 nouveaux adhérents, à savoir :

- **Le Bacardi**, association Melrose à Callac (22)
- **La Carène**, régie personnalisée de Brest Métropole (29)
- **Le Club**, association Oc'Live à Rodez (12)
- **Le Forum**, régie directe de Vauréal (95)
- **La Nef**, régie personnalisée de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême (16)
- **La Puce à L'Oreille**, association le Chant des Notes à Riom (63)
- **Le Volume**, association la Source à Nice (06)

2. La structuration du fonctionnement

Sur 2014 l'équipe salariée est passée de 7 à 5 personnes à partir du second semestre de l'année. Cette réduction de l'effectif, due à deux licenciements pour motif économique n'est pas anodine pour le fonctionnement de la fédération qui par, ce fait a entre autre subi le départ du directeur. Bien que les administrateurs aient pris une part plus importante dans le portage du projet fédéral et dans sa représentation auprès des différents partenaires, et qu'une grande partie des tâches ait été re-ventilée au sein de l'équipe, force est de constater, six mois après, que cette situation a de questionne fortement le rythme de développement du projet de la fédération et le périmètre couvert. Cette situation génère également la nécessité de redéfinir une organisation fonctionnelle et efficiente de la fédération compte-tenu de ces évolutions. La réflexion se poursuit en 2015.

Ainsi au 31 décembre 2014 en termes d'équipe salariée, la FEDELIMA s'appuie sur les fonctions suivantes, incarnées en 4,8 équivalents temps plein :

- Une chargée de la vie associative (Frédérique Francis)
- Un chargé de l'observation et des études (Hyacinthe Chataigné)
- Une chargée de l'accompagnement des adhérents (Véra Bezsonoff)
- Une chargée des logiques territoriales nationales et européennes (Stéphanie Thomas)
- Une chargée de l'administration générale (Stéphanie Gembariski)
-

L'organisation matérielle repose sur :

1. Une implantation à Nantes au sein de locaux mutualisés avec la FAMDT
2. Une logique de « télétravail » et de mobilité importante.
3. Une gestion/hébergement de plus de 20 listes de diffusion permettant des échanges ciblés sur des problématiques spécifiques entre internautes.
4. Un site internet ainsi qu'un spécifique au festival « Jazz en Scènes »

Le budget 2014 de la FEDELIMA

La fragilité structurelle de la FEDELIMA, révélée dès l'année de sa création en 2013 s'est confirmée en 2014.

En effet, en 2013 la FEDELIMA a pu équilibrer son budget d'exploitation grâce à un soutien exceptionnel d'environ 65 000 € émanant des adhérents, de la DGCA et du CNV.

Cette fragilité structurelle, accompagnée de lourdes tensions de trésorerie, se confirmant en 2014, a conduit la fédération prendre des mesures qui puissent garantir sa pérennité à plus long terme, soit une diminution de sa masse salariale, seule réelle marge de manœuvre dans un contexte où les augmentations de ressources sont peu envisageables.

Ainsi La FEDELIMA a procédé à deux licenciements pour motif économique qui ont pris effet sur le dernier trimestre 2014.

Cette situation financière particulièrement tendue a eu quelques incidences sur le calendrier de la mise en œuvre globale des activités (décalage de la mise en route de certains séminaires et groupes de travail) même si, la mise en place de la méthode a été rendue plus difficile sur le plan de la sérénité et la nécessité de repenser une organisation qui puisse répondre aux enjeux du projet fédéral avec cet effectif salarié diminué de deux postes.

Concernant **l'exploitation de la FEDELIMA**, l'année 2014 montre un résultat positif de **24 545€** essentiellement du à 3 facteurs :

- Des partenariats et soutiens confirmés
 - Le soutien de la DGCA a intégré en 2014 les 20 000 € dits de « consolidation » qui avaient été attribués à titre exceptionnel sur 2013.
 - Le Bureau des affaires européennes et internationales de la DGCA a soutenu POP MIND à hauteur de 10 000 €.
 - Le FONJEP qui soutient un poste pour la FEDELIMA a confirmé, en juin 2014, la reconduction de son aide pour 3 ans (7260 € / an).
- Des effets mécaniques comptables et fiscaux
 - Hausse du montant de l'abattement de la taxe sur les salaires en 2014
 - Reprise sur les congés payés plus élevés que la provision due aux 2 licenciements qui ont soldé une partie des congés
- Certaines charges d'activités décalées sur 2015

Néanmoins, comme annoncé par le BE lors de l'AG de Castres en juillet 2014, la FEDELIMA a poursuivi le travail d'assainissement comptable et administratif d'iCOOP et a pris avec les autres associés différentes décisions lors de l'AG d'iCoop du 27 octobre 2014, dont celle d'acter la dépréciation des titres et le principe de recapitalisation de la société à une échéance de deux ans. Cette dépréciation de la valeur des titres iCoop a eu comme conséquences pour la FEDELIMA, qui détient 1092 parts, une perte de 47 093 €.

Soit un résultat général 2014 pour la FEDELIMA de – 22 548 €

Cf. [Budget réalisé 2014](#)

En interaction avec le secteur professionnel, les partenaires publics et territoriaux, les artistes, et plus largement la société civile, la FEDELIMA développe ses activités fédérales en construisant des démarches et processus collectifs et participatifs, largement ouverts. Ils induisent une large participation de nos adhérents matérialisée par plusieurs temps spécifiques et collectifs mis en place en 2014 :

- Deux réunions du Comité d'Orientation, les 16 avril et 5 novembre 2014 à Paris.
- POP MIND (cf. ci-dessous), les 09, 10 et 11 juillet 2014.
- La journée d'échanges et de réflexions collectives sur les perspectives du secteur dans sa dimension d'intérêt général, du 23 septembre 2014.
- Les groupes de travail et séminaires
- ...

L'ossature d'activités du projet fédéral est constituée de trois pôles transversaux et de trois pôles spécifiques.

LES TROIS POLES TRANSVERSAUX :

1. [Accompagnement des adhérents](#)
2. [Observation et études](#)
3. [Europe et international](#)

1. Accompagnement des adhérents

Depuis le début de l'année 2013, trente structures adhérentes sont accompagnées et suivies par la fédération. D'un accompagnement individualisé, voire ponctuel d'urgence, nous allons vers des accompagnements plus collectifs, plus longs et territoriaux incluant quelquefois d'autres structures non adhérentes.

Chaque année, une quinzaine de nouveaux accompagnements sont menés par la FEDELIMA qui parallèlement suit ceux en cours soit une autre quinzaine.

Trois principaux types d'accompagnement sont mis en œuvre : l'accompagnement individuel (d'un adhérent dans son environnement), l'accompagnement collectif (projet de coopération entre acteurs) et l'accompagnement à la structuration territoriale (RTLMA, SOLIMA, concertations,...).

De façon générale, les sollicitations d'accompagnement des adhérents peuvent se répartir en cinq grandes thématiques (qui peuvent se cumuler entre elles) : projet et équipe, financier et budgétaire, politique et partenariale, juridique, coopération entre acteurs ou sur un territoire.

Les réponses et préconisations de la FEDELIMA s'adaptent ainsi en fonction de la nature de la problématique identifiée, dans leur temporalité de mise en œuvre et les préconisations d'outils d'accompagnement possibles (DLA, TSF, mission spécifique, ...).

Ces accompagnements sont de fait, de plus en plus longs et territoriaux.

Enfin, des premiers modules de formation ont été proposés sur 2014 pour compléter et enrichir les accompagnements notamment en direction des bénévoles et de leur dirigeants.

2014 : une expérimentation de formation des bénévoles dirigeants de nos adhérents dans le cadre du FDVA

2. Observation et études

- **L'Observation participative et partagée**

L'Observation Participative Partagée (OPP) est une démarche d'observation proposée par la FEDELIMA s'appuyant sur la plate-forme informatique GIMIC pour le recueil annuel de données d'activité auprès de ses adhérents.

L'année 2014 a permis la mise à jour des informations économiques et d'activité 2012 de 126 structures membre de la FEDELIMA (soit un taux de participation de 90%).

2014 : élargissement de l'OPP à 5 réseaux européens dans le cadre du Survey Committee du Live DMA

Pour la première fois en 2014, ces informations ont également, été partagées et mises en commun de manière expérimentale avec 5 autres réseaux nationaux européens de lieux et festivals de musiques actuelles (Espagne, Pays-Bas, Belgique, Danemark et France) dans le cadre des travaux d'observation du Survey Committee du LIVE DMA au niveau européen (cf. partie 3).

Les premiers résultats ont été présentés lors du Primavera Festival qui s'est déroulé à Barcelone en mai 2014.

Une synthèse des chiffres clés 2014 de l'OPP, incluant des premiers indicateurs européens est téléchargeable sous le lien suivant : [Les lieux de musiques actuelles en 2014, restitution de l'OPP 2012.](#)

2014 : une expérimentation de l'OPP sur le label SMAC avec le ministère de la Culture et de la Communication.

Au niveau national, une autre expérimentation de partage d'information portant sur les lieux labellisés SMAC par l'État a également été enclenchée en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication (DGCA et Bureau de l'observation).

L'objectif étant de pouvoir recueillir des informations sur la totalité des lieux et projets labellisés SMACs par l'Etat (85 % de ces lieux étant déjà membre de la FEDELIMA). Pour ce faire, la FEDELIMA a créé un espace sur la plateforme GIMIC permettant au ministère de la Culture et de la Communication de recueillir les informations d'activités auprès de 21 structures non adhérentes à la FEDELIMA. Ce travail va permettre à l'État de produire une synthèse/état des lieux de l'ensemble des SMACs de France.

La FEDELIMA a également poursuivi son travail d'accompagnement et de suivi méthodologique et technique de démarches OPP en particulier avec la [FAMDT](#), l'[UFISC](#) et ses organisations membres ainsi qu'avec 2 collectivités départementales (Conseil Général de Saône et Loire-71 et [Musiques et Danses en Finistère-29](#)) plus spécifiquement sur les enseignements et pratiques artistiques.

- **Les études et analyses**

Concernant la production d'analyses, La FEDELIMA a finalisé et publié en 2014 deux études d'envergure nationale aux Editions Mélanie Seteun, téléchargeables librement sous les liens suivant :

- « [La diffusion dans les lieux de musiques actuelles - Analyse statistique et territoriale sur la saison 2011](#) » réalisée par la FEDELIMA en partenariat avec le CNV (Centre National des Variétés), le RIF (Réseaux en Île-de-France) et la SMA (Syndicat des Musiques Actuelles).
- « [Actions culturelles et musiques actuelles - Principaux résultats d'une enquête nationale](#) » réalisée la FEDELIMA et Opale, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication en partenariat avec le Collectif RPM, la FERAROCK, la FFMJC, la FRACAMA, le R.A.O.U.L. et le RIF.

Ces deux publications d'études ont d'autre part permis l'aboutissement d'un projet de partenariat entre les Éditions Mélanie Seteun et la FEDELIMA par l'ouverture d'une nouvelle collection «[Musique et environnement professionnel](#)». Cette nouvelle collection se veut largement ouverte aux études émanant des acteurs artistiques et culturels et de leurs représentants : fédérations, syndicats, réseaux territoriaux et autres groupements d'acteurs...

En 2014, la FEDELIMA a également travaillé sur une étude axée sur la coopération entre acteurs d'un même territoire dans le cadre d'un appel à projet du FNDVA¹. Cette étude sera communiquée début 2015.

Des travaux de recensement d'initiatives spécifiques (activités, subventions, ...) ont également été réalisés en vue d'aider les adhérents dans l'analyse et l'évolution de leur projet.

De plus, en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication - DGCA, un travail de recensement des démarches de structurations territoriales, notamment dans le cadre des SOLIMA² a été effectué. Il a abouti à la mise à disposition de ressources en ligne sur l'entrée SOLIMA sur le territoire national (Cf. le lien suivant : [SOLIMA](#)).

- **La plateforme GIMIC / Société iCOOP**

GIMIC est une plateforme informatique en ligne permettant le recueil d'informations par formulaires et la génération de rapports statistiques au service de l'OPP. Chaque répondant peut générer les rapports statistiques qu'il souhaite.

iCoop est la structure juridique support de développement de l'outil GIMIC.

La FEDELIMA assure la gestion et le suivi de ces deux outils.

En 2014, La FEDELIMA a poursuivi l'administration de la plateforme GIMIC ainsi que l'accompagnement méthodologique de 14 groupements (organisations professionnelles, réseaux d'acteurs, collectivités publiques) à la mise en œuvre de démarche OPP et la formation de 24 administrateurs d'enquêtes à son utilisation.

Ce travail a été réalisé auprès de la FAMDT, Arts & Cob, la Fédération des Lieux de Spectacle Vivant de La Réunion (Fédération Réunionnaise), Technopol, le conseil général de Saône et Loire, le Solima 71, l'Ufisc, le RIF, ACTES-IF, la Fédération Nationale des Arts de la Rue, THEMMA, la FERAROCK, le ministère de la Culture et de la Communication (DGCA - Label SMAC), Musiques et Danses en Finistère.

3. [Europe et international](#)

- **Les projets européens et internationaux de la FEDELIMA et de ses adhérents**

¹ **FNDVA** : Fonds national pour le développement de la vie associative / Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports

² **SOLIMA** : Schéma d'orientation et de développement des lieux de musiques actuelles

Le projet « Lighthouses »

La FEDELIMA en lien avec d'autres organisations, s'implique dans la réalisation de projets européens sur des programmes de type Léonardo (éducation et formation tout au long de la vie). C'est ainsi qu'après avoir travaillé en 2012 et 2013 sur la question des activités éducatives au sein des lieux de Musiques Actuelles, et assuré la coordination du projet « [Musication](#) », la FEDELIMA s'est engagée en septembre 2013 dans un nouveau projet « Lighthouses ».

« Lighthouses » réunit des partenaires de 5 pays européens (les Pays Bas, la Belgique, le Danemark, l'Espagne et la France avec la FEDELIMA). Son objectif est de questionner et de travailler sur les métiers (programmateurs, directeurs artistiques et communicants) liés à l'artistique dans les lieux de Musiques Actuelles en Europe (réalités, contenus, formations, évolutions...)

Le projet « Lighthouses » prendra fin en juillet 2015.

La FEDELIMA a organisé son premier séminaire lors des TransMusicales de Rennes (4 au 6 décembre 2013). Il a eu pour thème « Diversité musicale et contraintes de programmation ». En 2014, l'équipe France du Lighthouses (entre 6 et 8 représentants d'adhérents de la fédération) a participé aux différents séminaires thématiques (3 chaque année) du « Lighthouses ».

Les compte-rendus et avancées du projet sont disponibles sous le lien suivant : www.lighthouses-project.eu

2014 : un état des lieux des projets européens menés par les adhérents de la FEDELIMA

Un état des lieux des projets européens des adhérents de la FEDELIMA a été mené en 2014, afin de connaître l'état d'avancement des projets adhérents sur ce sujet, les projets en cours, mais également les zones où les projets européens ne sont pas développés, afin de définir une stratégie commune pour le développement des projets européens en 2015.

Le contenu de cette étude est disponible sous le lien suivant : « [Projets européens des adhérents de la FEDELIMA, Etat des lieux 2014](#) »

De plus, un travail spécifique a été mené en direction des adhérents pour les aider à mieux appréhender la dimension internationale notamment au travers d'une newsletter spécifique bimestrielle.

Les différents partenariats autour des enjeux culturels européens

La FEDELIMA est impliquée dans la dynamique de la coopérative proposée par [Relais Culture Europe](#) concernant le suivi et la définition d'une analyse culture vis-à-vis de la stratégie « Europe créative 2020 ».

De la même façon, la fédération est impliquée dans le groupe de travail « international » de la DGCA et est engagée, via l'UFISC, sur la mise en œuvre des fonds structurels européens et sur des problématiques déterminantes pour la culture dans son ensemble, telles que celle des Service d'Intérêt Economique Général (SIEG).

Un groupe de travail « International » réunissant quelques adhérents ayant des projets à grande échelle est créé, et une première réunion a lieu en décembre 2013 avec le CNV, l'Institut français, le bureau export et le groupe de travail, afin de comprendre les spécificités de ces projets à grande échelle pour les lieux, et leurs implications.

- **LE LIVE DMA / www.live-dma.eu**

Le Live DMA réunit des organisations européennes fédérant lieux et festivals de Musiques Actuelles, et ne cesse de s'étoffer. Après l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse et la Norvège, il suscite aujourd'hui l'intérêt de nouvelles organisations turques, portugaises, luxembourgeoises, italiennes et anglaises. Ses travaux sont orientés vers trois grands objectifs : politiques, artistiques et culturels, économiques. En plus d'être une plate-forme de recherche et de production de contenu à l'échelle européenne, c'est un outil de coopération, de mise en réseau et de partage.

Après 3 années de gestion politique, administrative et comptable, la FEDELIMA a finalisé avec ses partenaires européens le portage du réseau Live DMA, désormais autonome depuis septembre 2013.

Elle continuera cependant d'assumer sa présidence en 2015, la présidente ayant été réélue pour une période de deux ans (jusque fin 2016).

Par ailleurs, la FEDELIMA, avec les membres du réseau Live DMA, travaille à la mise en œuvre d'une observation participative et partagée à l'échelle européenne (cf. partie OPP).

Un premier document sortira en mai 2015, exposant les premiers résultats comparés.

LES TROIS POLES DE DEVELOPPEMENT :

1. Pôle Activités Artistiques et Culturelles (AAC)
2. Pôle Structuration des lieux
3. Pôle Environnement territorial et professionnel

1. Pôle Activités Artistiques et Culturelles (AAC)

Dans ce pôle, sont travaillées des thématiques qui concernent principalement les activités qui relèvent des projets artistiques et culturels des lieux, des actions éducatives et culturelles aux problématiques d'émergence et de diffusion.

Basées sur des dynamiques de coopération entre les membres et des partenaires, des actions sont réalisées telles que :

- Le festival « Jazz en Scènes » qui regroupe pour cette 16^{ième} édition du 11 au 14 décembre 2014, 16 lieux sur le territoire et 34 formations rassemblant une centaine de musiciens (cf. Programmation complète sur les 2 sites Internet de la FEDELIMA jazzenscenes.com et fedelima.org) ;
- La participation à [Jazz Migration](#) porté par l'Association Jazzé et Croisé (AJC) ;

Parallèlement à ces actions, ont été mis en place des groupes de travail, notamment sur les dispositifs d'accompagnement, de circulation artistique, sur la problématique d'émergence et les pratiques amateurs.

Le Groupe de Travail *Dispositifs* s'est constitué à la suite de l'atelier des Journées Professionnelles Européennes des Lieux de Musiques Actuelles de Niort en Juillet 2013. En 2014, ses travaux et réflexions se sont attachés à l'écriture des contenus d'un nouveau dispositif d'accompagnement et de professionnalisation des artistes favorisant l'émergence et l'insertion professionnelle et affirmant la diversité des esthétiques accompagnées par les lieux tout en mettant en valeur l'expérience et l'expertise professionnelle des salariés des lieux.

Le Groupe de Travail *Pratiques en amateurs* lancé dans ses principes en juillet 2013 à Niort et constitué le 5 décembre de la même année à Rennes, organise ses travaux 2014 selon trois axes :

1. Travaux sur les parcours amateurs et les pratiques dans les Musiques Actuelles.
2. Positionnement des lieux quant aux modalités d'accompagnement et à la structuration des amateurs sur le plan territorial.
3. Traitement juridique des amateurs (pratiques, statuts, conventions, diffusion...)

En 2014, il a plus spécifiquement travaillé sur la préparation d'une étude-action qui se déroulera en 2015 sur le territoire du Morbihan autour de 3 axes :

- Les profils et parcours de vie des musiciens qui pratiquent en amateur aujourd'hui
- Les dispositifs d'accompagnement proposés par les acteurs des musiques actuelles
- Les pistes de structuration territoriale possibles

Le pôle Activités Artistiques et Culturelles (AAC) est également [le relais des initiatives et des projets menés](#) en collaboration avec d'autres institutions ou structures partenaires (AJC/AFIJMA – ONDA – JMF – Institut Français - ...).

Pour les problématiques artistiques liées à la programmation, le travail reposera principalement sur la « French team » du projet européen LIGHTHOUSES mené sur deux ans qui s'élargira selon les besoins aux autres membres (cf. ci-dessus page 7).

2. Pôle Structuration des lieux

Dans ce pôle, l'objectif est de traiter de l'ensemble des questions relatives aux projets des structures ainsi qu'à leur développement tout en prenant en compte les problématiques récurrentes qui se dégagent des divers accompagnements et échanges sur les listes de diffusion mais aussi les dynamiques engagées sur les territoires.

Les groupes de travail constitués se répartissent en 3 axes de travail :

- > La gouvernance des projets des lieux, de la définition au développement du projet
- > Les problématiques techniques des lieux
- > Les modèles de développement / les types d'entrepreneuriat

Ainsi, des Groupes de Travail sont mis en place sur :

- Les logiques de coopération entre acteurs d'un même territoire
- Les conventions de partenariat (qu'elles soient liées à une commande publique ou à l'initiative d'acteurs)
- Les Etablissements Publics Locaux (EPL)
- La billetterie dématérialisée
- Les problématiques des métiers techniques
- La ruralité
- Les emplois permanents dans les associations
- Préfiguration, réhabilitation et création d'équipements
- Evolution des scènes de jazz (transformé en Diversité artistique, culturelle,... sur un territoire, en 2015)

3. Pôle Environnement territorial et professionnel

La FEDELIMA participe à la construction d'une dynamique de co-construction des politiques publiques en faveur des musiques actuelles, initiée par les acteurs professionnels et les collectivités territoriales en collaboration avec l'État, dès les premières concertations en 2004, au moment où a été mis en œuvre le processus qui allait conduire à la création du CSMA (Conseil supérieur des musiques actuelles) "pour des politiques concertées..." puis au GTLIMA (Groupe de travail des lieux de musiques actuelles), qui en résulte. L'entrée dans cette démarche a déjà un précédent, la rédaction de la première circulaire SMAC (Scènes de musiques actuelles) en 1998, issue d'une co-élaboration du texte dont le triptyque équipe/projet/lieu constitue encore la base de la nouvelle circulaire SMAC 2010 à laquelle est adossé le texte SOLIMA et qui confère une dimension territoriale à la concertation.

Cette dynamique fait aujourd'hui partie intégrante des politiques territoriales que l'État conduit en faveur des musiques actuelles. La méthode de concertation SOLIMA, reconnue et saluée par le Conseil des Collectivités Territoriales pour le Développement Culturel (CCTDC) lors de sa séance du 13 mai 2013, conforte l'action collective pour permettre une meilleure intégration des acteurs à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.

Sur le point des SOLIMA, la FEDELIMA a réalisé en 2014, en partenariat avec la DGCA, un état des lieux des différentes démarches en cours sur le territoire nationale (cf. partie études).

De même, avec le concours de la FEDELIMA, le ministère de la Culture et de la Communication a publié en 2014, sur son site un [dossier consacré aux Schémas d'Orientation et de développement des Lieux de Musiques Actuelles](#) (SOLIMA), rappelant l'historique et la méthode de mise en œuvre accompagné de ressources, contacts et d'une carte de France des SOLIMAs en cours.

L'objectif pour 2015 est d'approfondir ce recensement par une analyse de chacune des démarches. Par ailleurs, la FEDELIMA participe au suivi et à l'accompagnement de certaines initiatives relevant de démarches SOLIMA telles que sur l'agglomération rennaise ou sur le département de l'Ariège.

Dans le même temps, la FEDELIMA est mobilisée sur des travaux législatifs relatifs à :

- La Loi d'Orientation sur la création dans le spectacle vivant et les arts plastiques, avec les réseaux invités de la musique et via l'UFISC,
- La décentralisation via l'UFISC et en particulier, sur le volet 2 concernant les modalités de participation, la fiscalité des organismes sans but lucratif, la loi-cadre sur l'Economie Sociale et Solidaire, les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), ...

Elle a travaillé et participé aux travaux :

- De la concertation ouverte par le gouvernement via l'UFISC sur la réforme de l'intermittence,
- Du [Collectif des Associations Citoyennes](#) (CAC, dont la FEDELIMA est membre) sur l'avenir et le rôle des associations, la défense des financements publics aux associations, les enjeux des territoires,
- Du « [Forum national des lieux intermédiaires](#) » les 28 et 29 janvier 2014 et par la suite aux travaux de la Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CLII) qui réunit des lieux artistiques et culturels du tiers secteur, qui ont un rôle dans le renouvellement des esthétiques et œuvrent au plus près des territoires et de tous les publics, y compris les plus éloignés.
- De l'[Assemblée Ouverte](#) de CANOPÉEA (Collectif pour des Assises Nationales Ouvertes sur les Pratiques, l'Éducation et les Enseignements Artistiques) le 8 mars 2014,
- Les Rencontres de l'Ufisc en Avignon, les 16, 17 et 18 juillet 2014
- L'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) à des rencontres nationales les 23 et 24 octobre sur la décentralisation et la culture à Nantes,
- La Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC) les 21 et 22 novembre 2014,
- L'Association Nationale des Directeurs des Affaires Culturelles des Grandes Villes et Agglomérations de France les 28 et 29 novembre 2014 à Rennes.

Par ailleurs, la fédération a tenu un stand aux BIS (Biennale Internationale du Spectacle) de Nantes les 22 et 23 janvier 2014 où elle a co-organisée avec la Fédération des Associations Musiques et

Danses Traditionnelles ([FAMDT](#)) l'un des 10 forums sur le thème « *Quelle histoire des musiques populaires racontée aux futures générations ?* »

Elle a également participé lors des BIS à plusieurs temps de travail dont un atelier avec le Pôle de coopération des acteurs de musiques actuelles en Pays de la Loire sur « *L'observation participative et partagée dans le secteur culturel* » ainsi qu'à une table ronde sur « *Le développement durable dans les théâtres et les salles de spectacle* ».

Dans le cadre du *Printemps de Bourges*, la FEDELIMA a participé à la conférence organisée par le SMA et intitulée « Musiques actuelles et territoires : SOLIMA, une proposition d'avenir », le 24 avril 2014.

Dans le cadre du *MaMA 2014*, la FEDELIMA a organisé une conférence en partenariat avec le RIF, la DGMIC³, l'AVISE⁴, le mercredi 15 octobre. Introduite par Philippe Eynaud, maître de conférences (Paris-Sorbonne), elle s'intitulait « Du projet associatif au projet d'entreprise, quelle ingénierie de développement ? »

Aux TransMusicales de Rennes du 3 au 7 décembre, la FEDELIMA tenait également un stand au village professionnel et en tant que partenaire des [Rencontres et Débats](#) proposés par le festival, la fédération a organisé deux tables rondes le 5 décembre 2014 :

- "Lieux et festivals sur un même territoire : Des logiques contradictoires au service de projets de développement artistique et culturels communs?" organisé avec le CNV.
- "L'impact de la réforme territoriale sur la structuration des acteurs culturels dans les territoires" organisé avec l'UFISC.

POPMIND, prospective and reflexion for popular music in Europe - www.pop-mind.eu

Face à de nombreuses interrogations quant à l'avenir du secteur du spectacle vivant en Europe, et plus largement du secteur culturel, dans un contexte économique, politique et social mouvant et de plus en plus tendu, la FEDELIMA a proposé en 2014 un nouvel outil de réflexion et de prospective pour le secteur des musiques actuelles, et plus largement le secteur culturel. En s'entourant de différentes organisations en France et en Europe au sein d'un comité de pilotage volontaire et participatif, les rencontres POPMIND ont fédéré plus de 500 professionnels des musiques actuelles et du monde de la culture les 9, 10 et 11 juillet derniers à Castres.

Organisées par la FEDELIMA, le LIVE DMA, le Bolegason à Castres et le réseau régional Avant-Mardi en Midi-Pyrénées, il s'agissait de travailler dans le sens de l'intérêt général, de concerner un large panel d'organisations des musiques populaires et de la culture en Europe, et d'envisager des solidarités ou des actions communes... Tel était le pari de la première édition de POP MIND : réunir acteurs, organisations, universitaires, collectivités et Etats issus de plusieurs pays d'Europe afin de mesurer ce qui fait commun, et de travailler à des perspectives de coopération, de partage et de co-construction. A travers un large panel de conférences, grands larges, débats, ateliers, temps de réflexions de toutes formes, nous avons pu observer une récurrence à l'ensemble des débats : une volonté commune de construire des alternatives, de comprendre l'autre, de l'associer à une réflexion large et non plus aut centrée sur soi, ou sur un secteur en particulier.

³ DGMIC : Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles / Ministère de la Culture

⁴ AVISE : Agence de valorisation des initiatives socio-économiques

POP MIND 2014 en quelques chiffres c'était 500 participants, 150 structures représentées, 6 pays (Ukraine, Turquie, Espagne, Angleterre, Belgique, France dont 2 DOM TOM Guadeloupe, Réunion), 44 ateliers, conférences, tables rondes, palabres dont 7 traduits, d'innombrables réunions informelles, 4 co-organisateurs et 90 intervenants (Universitaires, chercheurs, journalistes, artistes, ...)

Cette première édition a été un réel succès, et la demande des participants, il nous paraît indispensable de repenser une édition en 2015. La FEDELIMA s'engage donc à mener à nouveau un POPMIND, en septembre 2015, aux côtés de partenaires volontaires.

Un comité de pilotage se réunira au début de l'année 2015, associant de nombreuses organisations, dont le CNV, déjà impliqué en 2014.